

**Adjoint à l'Inspecteur d'académie chargé du premier degré  
Circonscription de Besançon 6**

Besançon, le 09 avril 2021

Affaire suivie par :  
Dominique MIELLE  
Tél : 03 81 65 48 95  
Mél : ce.ienb6.dsden25@ac-besancon.fr

26 avenue de l'observatoire  
25030 Besançon cedex

## ATTESTATION

Je, soussigné Patrice Durand, Inspecteur d'académie, Directeur académique desservices de l'éducation nationale du Doubs, atteste que :

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom des responsables légaux : \_\_\_\_\_

Inscrit(e) à l'école de \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

- N'est pas en mesure d'être accueilli à l'école du mardi 06 avril au vendredi 09 avril 2021 du fait que la profession des responsables légaux ne relève pas de la liste des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie pour lesquels une solution d'accueil doit être proposée.

Cette attestation est fournie aux familles pour servir et valoir ce que de droit.

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale du Doubs



Patrice DURAND